

CONSEIL DE LA VIE ASSOCIATIVE ET LOCALE

SEANCE DU 8 AVRIL 2021

En raison du contexte sanitaire, la séance s'est déroulée en visioconférence.

ORDRE DU JOUR

- Retour sur l'articulation du fonctionnement du CVAL
- Tour de table des commissions thématiques : présentation des premiers objectifs
- Présentation d'un projet de promotion de la vie associative : une soirée estivale d'animation à la ZAC des Girondins cet été

PRESENTEES ET PRESENTS

52 associations étaient représentées lors de cette séance.

La séance s'est déroulée en présence de Fanny Dubot, Maire du 7^e arrondissement.

Conseillers et Conseillères d'arrondissement présents et présentes :

- Aurélie Gries, Adjointe : petite enfance, vie associative et promotion de la santé

Chargé et chargée de mission :

- Roxane Chambonnet, chargée de mission communication et démocratie locale
- François Plassart, chargé de mission arrondissement de demain

LA SEANCE

Retour sur l'articulation du fonctionnement du CVAL

Diffusion d'un support de présentation reprenant les grands axes du Conseil de la vie associative. (En annexe du CR)

Tour de table des commissions thématiques

Commission « Qualité de vie des habitantes et habitants de l'arrondissement »

Les associations membres de la commission se sont réunies pour la première fois et ont identifié de grands sujets en commun :

- Facilité et sécurité des stationnements et livraisons
- Clarté de la signalisation routière et sécurité des pistes cyclables
- Préservation du patrimoine de Gerland
- Partage du quartier de Gerland en plusieurs secteurs vu son étendue

La commission n'a pas défini de projet formalisé et d'objectifs précis à ce jour qui seront la prochaine étape. Un travail de préconisation sur ces sujets à transmettre à la Mairie du 7^e arrondissement a été évoqué.

Réponse d'Aurélie Gries : une fois que la commission aura défini ses objectifs et entamé un travail, les élus et élus du 7^e arrondissement recevront ses membres pour discuter des préconisations portées par la commission.

Commission « Développement et mutualisation des locaux et du matériel »

La commission s'est réunie une première fois, ce temps de rencontre a permis à ses membres de faire le constat d'un manque de communication et de connaissance mutuelle entre associations. De ce constat sont nées plusieurs idées :

- Création d'un site permettant de lister les ressources des associations et de faciliter la mise en contact et le partage de ces dernières.
- Création d'un lieu ressource type hôtel des associations, avec locaux permanents ou provisoires, boîtes aux lettres... Pour l'heure, un recensement des besoins des associations via un mailing, et l'identification de lieux potentiels vides, abandonnés dans le parc privé et public qui pourraient être mis à disposition des associations sont un premier objectif.

Réponse d'Aurélie Gries : Pour les créneaux annuels, les commissions mixtes paritaires ont été remises en place, pour travailler sur l'octroi des salles associatives et sportives. Les locaux vacants sont en cours de recensement en lien avec les services de la ville de Lyon, en vue de transferts éventuels aux arrondissements.

Réponse de Roxane Chambonnet : La métropole de Lyon lance une ressourcerie en ligne avec une plateforme à l'usage des acteurs culturels et créatifs. <https://acteursculturels.grandlyon.com/>

Il y a également un travail en cours à la Ville de Lyon sur la mise en place du budget participatif qui pourrait donner naissance à des appels à projets pour l'occupation de certains lieux. Ces lieux pourraient être réhabilités à la demande des habitantes et habitants pour des usages collectifs.

Question du CVAL: A-t-il été question de créer une maison des associations dans le 7^e?

Réponse d'Aurélie Gries : il existe des MDA dans les 4^e et 3^e arrondissements, gérées par la ville de Lyon. Il n'y en a pas aujourd'hui dans le 7^e, au-delà des salles associatives mises à disposition. C'est un manque, surtout au vu du nombre d'habitants et du nombre d'associations. En attendant, il y a un travail pour permettre un cadre qualitatif à la vie associative de l'arrondissement sur les préemptions de locaux, les domiciliations d'associations, la création de boîtes aux lettres supplémentaires, un travail avec les associations conventionnées comme l'Arche de Noé ou le Centre social de Gerland qui accueillent des associations dans leurs locaux.

Commission « Sensibilisation à l'écologie et à l'environnement »

La commission a travaillé à une définition commune de l'écologie, de l'environnement, et du cadre d'action. Pour la prochaine réunion, demande de présence de Bénédicte Pasiecznik. Des actions de terrain, qui ont déjà été menées dans le passé, pourraient être réitérées. La commission travaille pour la suite à des idées d'actions de sensibilisation type clean-walk qui pourrait être menées sur le terrain, notamment avec les plus jeunes.

Plusieurs associations manifestent leur intérêt pour travailler avec cette commission sur certaines thématiques.

Réponse Roxane Chambonnet : Pertinence de rencontrer Barthélémy Chenaux également, adjoint à la propreté, l'alimentation et la prévention des déchets.

Commission « Citoyenneté et jeunesse »

Ne s'est pas encore réunie.

Commission « Fêtes et manifestations »

La commission s'est réunie une première fois, ce temps d'échange a permis de faire émerger les besoins et idées suivants :

Besoin de mutualiser le réseau des associations culturelles et sportives : idée d'harmoniser tous les fichiers.

Plusieurs idées et embryons de partenariats entre les différents membres de la commission ont éclos pendant cette première rencontre.

Réponse d'Aurélie Gries: Propose d'inviter Benjamin Orgogozo, adjoint à la culture et aux événements, à la prochaine rencontre de la commission. Proposition de la Mairie du 7^e de travailler sur une fête de la musique avec la commission « Fêtes et manifestations » adaptée au contexte sanitaire, qui pourrait prendre la forme d'une ballade musicale en roller, skate, vélo. Un rendez-vous en Mairie du 7^e arrondissement sera proposé prochainement.

L'association Nuées d'images cherche 3 associations de musique capables de faire des ciné-concerts en plein air cet été.
--

Commission « Sport-santé enfance »

Ne s'est pas encore réunie.

Commission « Solidarité »

La commission s'est réunie une première fois, cette réunion a été l'occasion de présentations mutuelles des projets associatifs. Pas d'objectif ou de projet précis à ce stade hormis le constat d'un besoin de mutualiser les ressources. Plusieurs associations sont intéressées par la question des distributions solidaires à destination des étudiants.

Réponse d'Aurélie Gries: La Mairie du 7^e arrondissement met à disposition ses salles associatives (actuellement fermées en raison du contexte sanitaire) aux associations qui font des maraudes et des actions de solidarité. Les associations de solidarité peuvent en faire la demande auprès du Cabinet.

Réponse de Roxane Chambonnet : Caroline Ramirez, adjointe aux solidarités et à l'égalité des droits, souhaiterait rencontrer la commission pour présenter les objectifs de son mandat.

Commission « Développement des liens intergénérationnels »

Ne s'est pas encore réunie.

Commission « Education populaire »

La commission s'est réunie une première fois, ce temps de présentation a permis un premier constat qui est la difficulté de certains habitants à pousser les portes des associations, ce qui amène à la question suivante : comment aller à leur rencontre ?

Réponse d'Aurélie Gries : La Mairie du 7^e souhaite multiplier les actions de terrain autour de divers événements qui puissent permettre la promotion de la vie associative de l'arrondissement.

Commission « Création d'un passeport multi-activités dans l'arrondissement »

Ne s'est pas encore réunie.

Commission « Animation du quartier Cité-Jardin »

La commission a constaté que beaucoup de choses se passent sur le quartier de la Cité Jardin, autour des bains-douche, du jardin partagé de l'Oasis. Le premier objectif de la commission est d'avoir une vision d'ensemble sur tout ce qui se passe.

Réponse d'Aurélié Gries : Pour ce faire, une rencontre avec Luc Voiturier, adjoint au logement et à la politique de la Ville, et la Mission Quartiers Anciens serait pertinente, pour faire un inventaire de ce qui se passe et orienter le travail de la commission. Une mise en lien sera faite prochainement.

Présentation d'un projet de promotion de la vie associative : Une soirée estivale d'animation à la ZAC des Girondins cet été

La Mairie du 7^e arrondissement souhaite proposer aux associations membres du CVAL une journée ou une soirée d'animation sur la ZAC des Girondins, au sud de l'arrondissement, la première quinzaine du mois de juillet 2021. Ce quartier nouveau accueille de nombreuses familles arrivantes dans l'arrondissement ; ce temps d'animation serait l'occasion d'un moment partagé entre les habitants autour de la découverte des associations qui proposent des activités dans l'arrondissement, de balades urbaines et de temps conviviaux.

La Mairie a alloué une enveloppe pour pouvoir louer du matériel (petite scène, sonorisation, matériel pour des ateliers etc...) et assurera la coordination logistique des besoins.

Un fichier d'inscription sera transmis à l'ensemble des membres du CVAL afin de recenser les associations intéressées pour participer à l'évènement en proposant : un atelier, un stand, une animation, une balade etc...

Un séminaire de formation en octobre 2021

Un séminaire de formation sera proposé à l'ensemble des membres du CVAL en octobre 2021. Un recensement des besoins en formation sera transmis par mail.

Conclusion

L'ordre du jour des séances à venir :

- **Séance du 6 Mai 2021** : Préparation du forum des associations 2021 à la prochaine séance du CVAL et préparation des saisines pour les Conseils d'arrondissement de juin et septembre.
- **Séance du 17 juin 2021** : Comment la Mairie peut-elle améliorer la communication et la visibilité des actions des associations de l'arrondissement + présentation d'une association qui met en lien les bénévoles et les structures associatives.

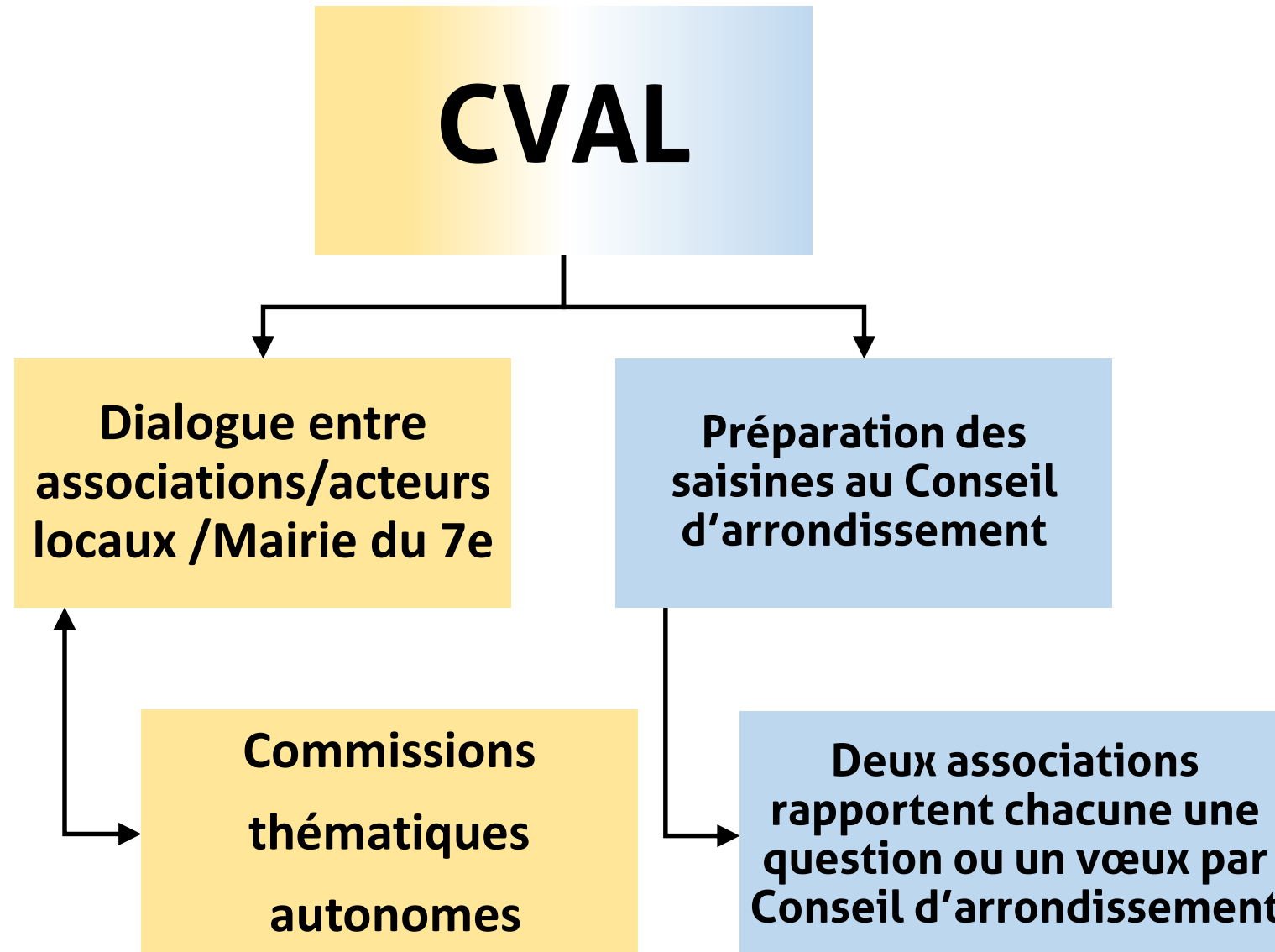
ANNEXES

LE CONSEIL DE LA VIE ASSOCIATIVE ET LOCALE



Séance du 07 avril 2021

Comment le CVAL s'articule t-il ?



Dialogue inter-associatif

- **Se déroule généralement en première partie de séance plénière avec l'ensemble des membres du CVAL.**
- **Certaines séances plénières peuvent être entièrement dédiées au dialogue inter-associatif.**
- **Les commissions thématiques rendent compte de leurs travaux et avancées en séance plénière, elles peuvent également proposer un sujet de réflexion à l'ordre du jour.**
- **Les associations peuvent demander à prendre la parole sur un sujet particulier pour : présenter un projet, faire un appel à partenariats , poser une question, demander un retour d'expérience etc...**
- **La Mairie du 7^e et ses élues et élus peuvent présenter des projets en lien avec la vie associative lors de ce temps d'échange.**
- **Peut donner lieu à la création de commissions thématiques autonomes parallèles.**

Fonctionnement des commissions thématiques

- **Les thématiques des commissions sont choisies par les associations en fonction des besoins et envies des membres du CVAL.**
- **Une nouvelle commission thématique peut être proposée à la demande des associations, quand elles le souhaitent.**
- **La durée d'une commission est fixée par ses membres en fonction des besoins.**
- **Les commissions sont autonomes dans leur organisation.**
- **Les objectifs de la commission sont définis par ses membres en fonction des attentes communes : simples réunions régulières pour partager des expériences, création d'un réseau, création de projets et d'évènements collectif ou autres.**

- **Les commissions peuvent proposer des sujets à l'ordre du jour de la séance plénière.**
- **La Mairie du 7^e est facilitatrice : prêt de matériel, soutien sur les démarches et les demandes auprès de la Ville de Lyon, rencontre avec les élues et élus, études des projets apportés... (Attention les commissions n'ont pas vocation à être financées directement par la Mairie du 7^e)**
- **La Mairie du 7^e peut proposer aux commissions de participer à l'élaboration de projets en lien avec la vie associative, si leurs membres en sont d'accord.**

Préparation des saisines au Conseil d'arrondissement

- **Se déroule généralement en deuxième partie de séance plénière.**
- **Cet axe du CVAL a pour objectif de choisir et préparer les saisines (questions ou vœux) à soumettre aux élus et élus du 7^e arrondissement (ou au Maire de Lyon) en Conseil d'arrondissement.**
- **Est une obligation de l'article 16 de la loi du 31 décembre 1982 dite loi Paris Lyon Marseille (PLM).**

Mode de délibération pour choisir les saisines qui seront présentées en Conseil d'arrondissement

- **Les associations sont rassemblées par petit groupe au hasard**
- **Les associations dans chaque groupe proposent des questions ou vœux**
- **Le groupe décide ensemble de choisir une proposition à retenir**
- **Chaque groupe donne sa proposition retenue lors du retour en salle plénière**
- **Chaque association vote individuellement pour la saisine qu'elle souhaite voir porter en Conseil d'arrondissement (1 voix par association présente) parmi les propositions retenues par chaque groupe**
- **Une association est désignée rapporteuse pour chaque saisine choisie par le vote, elle sera chargée de poser la question en séance officielle du Conseil d'arrondissement**